

Justificatif généré le 26/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

26/04/2022

Département de publication :

(75) Paris

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=289603>

N° d'annonce :

602999

CROSSLIGHT GLOBAL ENTERTAINMENT

Société à responsabilité limitée au capital de 3.000 €

Siège social : 101 Avenue du Général Leclerc 75008 PARIS

529 957 730 R.C.S. Paris

Par procès-verbal en date du 23 avril 2022, l'assemblée générale extraordinaire a décidé :

– De changer la dénomination sociale qui devient

PRIME PROD MUSIC

– De transférer le siège social à l'adresse suivante : **24-26 avenue George V, 75008 Paris**

– De nommer en qualité de **gérant** M. CERRONE Jeremy demeurant 24-26 avenue George V 75008 PARIS en remplacement de M. Xavier NORINDR

Les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Paris.

Pour avis : Le Gérant

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeGFjPPbb

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGFjPPbb>

